

Mag-In-Vent # 4

Juin 2023

L'actualité du

**Réseau
 Car-In-Vent**

À LA UNE Extension du réseau

EN BREF Bilan de la plénière 2022

QUESTIONS

- Nouvelle version de la norme NFX 35-102 « Ergonomie - Conception ergonomique des espaces de travail en bureaux » : Quel impact sur la ventilation ?
- Les Subventions Prévention sont-elles reconduites en 2023 ?

ALLER PLUS LOIN Documentation

L'AGENDA DU RESEAU Formations et plénière 2023

À LA UNE

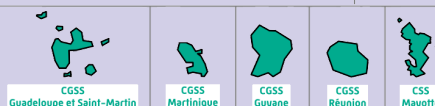
Extension du réseau

Comme annoncé lors de la plénière 2022, le **déploiement progressif est en cours et se déroulera en deux phases.**

Il implique les Unités Techniques des différentes Caisses Régionales (Centres de mesures physiques et Laboratoires de chimie).

Les différents outils du réseau sont en cours d'adaptation : base de données, site internet, formations d'intégration...

L'équipe d'animation du réseau Car-In-Vent vous informera lors de l'ouverture du réseau à d'autres régions d'ici fin 2023.



EN BREF

BILAN DE LA PLÉNIÈRE DU 7 OCTOBRE 2022



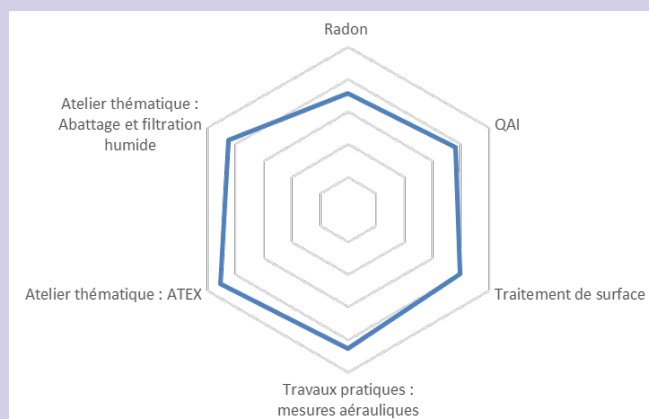
La **troisième plénière du réseau Car-In-Vent** s'est déroulée dans les locaux du Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy, le vendredi 7 octobre 2022, et a réuni 90 personnes dont 60 membres (56% des membres du réseau).

Les participants ont été satisfaits de cette réunion d'échange tant au niveau de l'organisation que des thèmes présentés.

Thèmes abordés

Les présentations sur le radon, la qualité de l'air intérieur et le traitement de surface ont suscité un intérêt des membres, même s'ils ne font pas forcément partie de leur activité quotidienne.

Les travaux pratiques sur les mesures aérauliques de l'après-midi ont remporté un vif succès. Les ateliers thématiques abordés en sous-groupes ont permis des échanges riches et animés entre les membres du réseau et les personnes représentant l'institution. Le sujet AtEx reste une thématique très appréciée.



Retrouvez la vidéo des témoignages des participants réalisée lors de cette plénière : [Réseau Car-In-Vent - Plénière 2022](#)



Pour rappel la prochaine plénière est planifiée le 10/10/2023 au Domaine de l'Asnée (Villers-lès-Nancy).

Des idées ? Des sujets ? Faites-nous part de vos suggestions à carinvent@carsat-norddest.fr.



QUESTIONS

NOUVELLE VERSION DE LA NORME NFX 35-102

« Ergonomie - Conception ergonomique des espaces de bureau » : QUEL IMPACT SUR LA VENTILATION ?

La nouvelle version de la norme NFX 35-102, parue en février 2023, précise, au chapitre 7.4 « Ambiances thermiques et renouvellement de l'air » :

« Il convient que les apports d'air neuf soient a minima de 50m³ par personne et par heure dans les espaces de travail en bureaux, salles de réunion ou autres espaces de travail (de type bulle d'isolement). Ces apports d'air permettent de garantir, dans des conditions normales d'activité, une élévation de la concentration en CO₂ par rapport à l'air extérieur inférieure ou égale à 400 ppm. »

Cette valeur vient ainsi en remplacement du 25m³ par personne et par heure pour la conception d'espaces de bureaux.

Les avis des experts sont désormais en parfaite cohérence :

- Dans son avis du 21/01/2022, le Haut Conseil de la Santé Publique, saisi par le Directeur Général de la Santé, établit pour les Établissements Recevant du Public (ERP) une valeur repère d'aide à la gestion de 800 ppm de CO₂ et recommande de dimensionner les stratégies d'aération et de ventilation en conséquence.
- Le 19/07/2022, le Conseil Scientifique précise :
« Des investissements plus conséquents visant à améliorer la qualité de l'air intérieur par une meilleure ventilation des bâtiments doivent être dès maintenant envisagés pour toute construction [...] »
- La NFX 35-102 précise :
« Il convient d'être particulièrement attentif, lors de la conception du bâtiment, aux éléments suivants » : la puissance du système de ventilation, le temps de présence consécutif, le nombre d'occupants, la possibilité de faire varier la température (plus ou moins 2 degrés)...



QUESTIONS

LES SUBVENTIONS PRÉVENTION SONT-ELLES RECONDUITES EN 2023 ?

Les Subventions Prévention en lien avec le risque chimique sont à nouveau accessibles pour les entreprises de moins de 50 salariés telles que :

- [Captage fumées de diesel](#) (anciennement Airbonus) ;
- [Captage fumées de soudage](#) ;
- [Captage peinture en menuiserie](#) ;
- [Risque Chimique Équipements](#).

Elles ont pour objectif de réduire les risques liés aux agents chimiques dangereux dont les cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR).

La subvention correspond à :

- 50 % du montant HT des sommes engagées pour les équipements ;
- 70 % du montant HT des sommes engagées pour la vérification financée.

Le montant de la subvention ne pourra être inférieur à 1 000 €.

La subvention est plafonnée à 25 000 €.

Retrouvez la liste complète des Subventions Prévention et leurs conditions d'attribution sur [la page actualité dédiée d'ameli.fr/entreprise](https://www.ameli.fr/entreprise).





POUR ALLER PLUS LOIN

LES PARUTIONS EN LIEN AVEC LA VENTILATION

Aérosols semi-volatils / brouillards d'huile

- ❑ [INRS - Journée technique - Aérosols semi-volatils](#)
12/2022 - Présentations et vidéos de la Journée technique du 8 décembre avec la [participation de Yves Caromel du CIMPE \(en vidéo\)](#)
- ❑ [INRS - Évaluation des expositions aux aérosols semi-volatils](#)
10/2022 - Webinaire organisé par l'INRS (durée 55 minutes)



Guides et outils INRS

- ❑ [INRS - Brochure ED 695 \(nouvelle version\)](#)
09-2022 - Principes généraux de ventilation
- ❑ [INRS - Brochure ED 657 \(nouvelle version\)](#)
09/2022 - L'assainissement de l'air des locaux de travail
- ❑ [INRS - Brochure ED 950 \(nouvelle version\)](#)
10/2021 - Conception des lieux et des situations de travail
- ❑ [INRS - Brochure ED 894 \(nouvelle version\)](#)
02/2022 - La détection des gaz et vapeurs dans l'atmosphère des locaux de travail
- ❑ [INRS - Fiche ED121 \(nouvelle version\)](#)
08/2022 - Le grenailage
- ❑ [INRS - Outil 65](#)
09/2022 - Liste des VLEP françaises
- ❑ [INRS - Outil 66](#)
10/2022 - Liste des substances chimiques classées CMR

Formations INRS

- ❑ [INRS - Formations et stages](#)
L'INRS propose un important catalogue de formations



POUR ALLER PLUS LOIN

LES PARUTIONS EN LIEN AVEC LA VENTILATION

ATEX

- ❑ [INERIS - Principes de ventilation en zone ATEX](#)
07/2022 - Rapports d'appui
- ❑ [INERIS - Events d'explosion](#)
02/2023 - Document de synthèse relatif à une Barrière Technique de Sécurité (B.T.S.)
- ❑ [INRS - Brochure ED 4702](#)
10/2020 - Incendie et explosion sur le lieu de travail : s'informer pour prévenir
- ❑ [Norme NF EN 17348:2022](#)
05/2022 - Exigences relatives à la conception et aux essais des aspirateurs destinés à être utilisés en atmosphère explosible
- ❑ [Carsat - Flash Accident du Travail n°16](#)
09/2021 - Incendie explosion : phénomène du « coup de feu »
Carsat Alsace-Moselle / Nord-Est / Bourgogne-Franche-Comté



Risques Méconnus & Émergents

- ❑ [Carsat Nord-Est - Fiches de synthèse](#)
Les process, les produits utilisés ou les situations d'exposition professionnelles peuvent générer des risques encore méconnus.

Autres

- ❑ [INRS - Journée technique - Batteries lithium](#)
11/2022 - Présentations et vidéos de la Journée technique du 22 novembre.

Retrouvez aussi toutes les parutions qui parlent de Car-In-Vent dans la rubrique « Comm'-In-Vent » sur [la page internet dédiée](#) du réseau



L'AGENDA DU RESEAU

SESSIONS DE FORMATION ET PLENIÈRE 2023

- Formation initiale d'intégration au réseau Car-In-Vent en 2023

En distanciel :

Vendredi 22 septembre 2023

En savoir +

- Plénière du réseau Car-In-Vent

Mardi 10 octobre 2023

Domaine de l'Asnée - Villers-lès-Nancy (54)

La page dédiée de notre site

[Le risque chimique et les installations de ventilation](#)



Pour nous contacter :



carinvent@carsat-norddest.fr



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Nord-Est